

Séance ordinaire du Mardi 14 Avril 2015

Convocation : en date du 09/04/2015 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - PARIS Didier - CORNU Julien – GRINCOURT Adrien - MOREL Didier - DEMONCHAUX David.

Mmes CLIPET Catherine - MELLIER-FOURNIER Isabelle - FLICOT Isabelle.

Absents : BLONDEL Frédéric

Mme MELLIER-FOURNIER a été nommée secrétaire de séance.

Le Mardi 14 Avril 2015 à 20 Heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation particulière.

➤ **Compte Administratif 2014** :

Il est donné lecture article par article du Compte Administratif. Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement :

Dépenses : 153 298.79 €

Recettes : 191 230.57 €

Investissement :

Dépenses : 32 210.56 €

Recettes : 233 648.34 €

Soit un résultat de clôture de 2014 de 37 931,78 € en fonctionnement et de 201 437,78 € en investissement ce qui donne un excédent global de 73 742,13 € en fonctionnement et de 67 650,67 € en investissement après reprise des résultats antérieurs.

Le Conseil Municipal délibère : 9 pour.

➤ **Compte de Gestion 2014** :

Après vérification par les membres du Conseil Municipal, il est approuvé à l'unanimité.

➤ **Vote des taux d'imposition des taxes locales directes locales pour 2015** :

Mr MOREL propose de diminuer les taux pour cette année dans la mesure où la commune a un excédent. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas diminuer les taux mais de les laisser identiques à ceux de l'année dernière avec 9 voix pour et 1 contre.

Taxe d'habitation :	17.83 %
Taxe foncière bâti :	14.00 %
Taxe foncière non bâti :	38.31 %
CFE :	14.64 %

➤ **Budget Primitif :**

Il est donné lecture article par article du budget. Ce dernier présente les résultats suivants :

Fonctionnement :

Dépenses : 245 287,70 €

Recettes : 245 287,70 €

Investissement :

Dépenses : 72 111 €

Recettes : 72 111 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition du budget 2015 avec 9 voix pour et 1 contre.

➤ **Subventions aux associations :**

Mr le Maire demande une augmentation de la subvention versée au CAPG CATM.

Après avoir délibéré, le conseil donne son accord pour une subvention de 400 euros.

Il est demandé une augmentation pour Toeufles Assiettes Club, La Croisée des Chemins et l'Association Patrimoine et Loisirs.

Mr MOREL trouve que cela n'est pas équitable et demande une augmentation pour toutes les associations. Il lui est répondu que certaines associations ne font rien pour avoir de l'argent en caisse.

Mme MELLIER ne sollicite pas d'augmentation de subvention pour l'APAPE.

Il est évoqué également que l'Amicale des Sapeurs-Pompiers n'en a pas besoin.

Mr MOREL demande alors une augmentation pour la société de chasse. Il lui est répondu que la chasse est un loisir et qu'il n'y a pas lieu d'augmenter la subvention.

Il est voté des subventions identiques à l'année dernière pour les associations suivantes :

CCAS : 230 € (vote à l'unanimité)

APAPE : 100 € (vote à l'unanimité)

Société de Chasse : 100 € (9 pour 1 contre)

Amicale des Sapeurs-Pompiers : 100 € (vote à l'unanimité)

Après diverses discussions, Mr DEMAREST informe qu'une subvention de 150 euros sera versée à la Société de Chasse.

Il est voté des augmentations de subventions pour les associations suivantes :

Toeufles Assiettes Club : 300 € (8 pour, 2 abstentions)

A la Croisée des Chemins : 250 € (9 pour, 1 contre)

Association Patrimoine et Loisirs : 600 € (9 pour, 1 contre)

➤ **Questions diverses :**

Mur de la salle des fêtes :

Plusieurs devis ont été demandés. Mr CORNU s'est renseigné chez Batim'Enduits qui propose un devis à 4 560 € TTC.

Le Conseil Municipal souhaite mettre un soubassement en briques et va demander à Mr CALAIS de le faire.

Une déclaration préalable devra être déposée avant le commencement des travaux.

Fauchage des talus :

Le Conseil Municipal décide l'achat d'un matériel neuf à l'unanimité.

Une subvention IDEAL sera demandée.

Fondation du Patrimoine :

Mme CLIPET informe que l'association organisera sa réunion annuelle le 20 juin et qu'à l'occasion un circuit des croix sera effectué. Ce circuit passera par Toeufles. Elle sollicite l'ouverture de l'église à cette date. Les membres du conseil n'y voient pas d'objection. Elle va demander à Mme Adam d'assurer la permanence dans l'église.

Paillage des arbres :

Mme CLIPET demande l'autorisation d'acheter du myscanthus et des granulés de lin pour pailler le pied des arbres au plus vite car l'herbe commence à pousser. Les membres du conseil donnent leur accord.

Restauration de la mare à Toeufles :

Mme CLIPET informe que Baie de Somme 3 Vallées débloquent actuellement de l'argent et qu'elle souhaiterait en profiter pour restaurer la mare.

Mr le Maire lui dit que ce n'est pas possible car il y a la réserve incendie à l'intérieur.

Elle demande aux membres de réfléchir pour sauvegarder le patrimoine.

La séance est levée à 23h25.